

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260206-D20260206_03007-DE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06/02/2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 6 DU MOIS DE FÉVRIER, À VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAZOGES EN PAREDS DUMENT CONVOQUÉ LE 2 FÉVRIER 2026, S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LELOT CHRISTINE, MAIRE.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SOPHIE LANNOY

ÉLU (7 avril 2024)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller municipal				Pouvoir à Christia MARSAUD
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
CAILLEAUD Véronique	1 ^{ère} adjointe				
FRON Régis	Conseiller municipal				
GABORIAU Emie	Conseillère municipale				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				
JOUBERT Marion	Conseillère municipale				Pouvoir à Sophie LANNOY
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	3 ^{ème} adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				
MAURIN Emmanuel	2 ^{ème} adjoint				
PELTIER Cyrille	Conseiller municipal				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				Pouvoir à Emmanuel MAURIN
15	15	10	4	1	3

D2026_02_06_03_007

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES POUR LES RÉUNIONS ÉLECTORALES – ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026_02_06_03_007

Page 1 | 3

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire



VU

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2144-3 ;

Vu le Code électoral, notamment l'article L. 47 relatif à la propagande électorale ;

CONSIDÉRANT

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les conditions d'occupation des locaux communaux ;

Considérant la nécessité de garantir l'expression du débat démocratique et l'égalité de traitement entre les listes de candidats lors des élections municipales.

Considérant qu'il convient de définir les modalités de mise à disposition des salles afin d'assurer la sécurité et le bon ordre public ;

PROPOSITION

- **Principe de gratuité** : D'accorder la gratuité de la location des salles suivantes : salle des fêtes + salle des associations sous la Mairie + salle Patarin pour l'organisation de réunions publiques à caractère électoral.
- **Bénéficiaires** : Cette disposition s'applique à chaque liste de candidats régulièrement déclarée pour le scrutin des élections municipales de la commune.
- **Limitation** : Afin de respecter l'équité, chaque liste pourra bénéficier de la gratuité pour 2 réunions par tour de scrutin. Au-delà, le tarif habituel en vigueur s'appliquera.
- **Frais annexes** : La gratuité porte sur la valeur locative. Les éventuels frais de remise en état ou de dégradations constatées resteront à la charge des organisateurs.
- **Réservation** : Les demandes devront être adressées par écrit en mairie au moins 2 jours à l'avance. Les créneaux seront attribués selon l'ordre d'arrivée des demandes ou, en cas de conflit de dates, par tirage au sort.

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	10	3	13	1	12	12	0

Le Maire, Christine LELOT
Le 17/02/2026

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –
Tél : 02 51 51 25 19
Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr
Code commune : 85014
Siret : 21850014800075



D2026_02_06_03_007



Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 20/02/2026

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou

- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075